



CONSEIL DE QUARTIER NO. 4 SECTEUR SULLIVAN

*COMPTE RENDU de la séance du conseil de quartier no. 4, secteur Sullivan,
tenue le 4 septembre 2019 à 19 h, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.*

PRÉSENCES

Mme Céline Brindamour, conseillère municipale – district no. 4, présidente du conseil
M. Félix-Antoine Lafleur, conseiller de quartier
M. Mario Turcotte, conseiller de quartier
Mme Christine Kleinhans, conseillère de quartier
M. Chanel Létourneau, conseiller de quartier
Mme Marie-Ève Gervais, secrétaire d'assemblée

ABSENCES

M. Daniel Saint-Germain, conseiller de quartier
M. Laurier Tourigny, conseiller de quartier

ASSISTANCE

2 citoyens

1- Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Céline Brindamour, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture faite, il est proposé par Mme Christine Kleinhans de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-07

3- Lecture, suivis et adoption du procès-verbal de la séance du 1^{er} mai 2019

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. Mario Turcotte de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-08

SUIVIS :

- *Route 111*: Les travaux d'ajout de tuyaux, de soulèvement de la route et de l'asphaltage de celle-ci, qui ont été faits à la suite des inondations, ne sont que temporaires. Le MTQ prévoit un rehaussement permanent, mais seulement dans plusieurs années.
- *Suivi - Réaménagement du parc du Château d'eau*: Les travaux pour déplacer la rue Tremblay près de la rue Lauzanne devraient être réalisés au printemps 2020. Le sujet sera discuté lors de la préparation du budget.

En ce qui a trait à l'aire de jeu actuel, elle sera démantelée dès l'automne. Le 10 septembre prochain, une rencontre avec la firme MLS aura lieu pour mettre au point le projet et effectuer quelques corrections suite aux demandes des citoyens qui étaient présents lors de la rencontre du 1^{er} mai dernier.

4- Activités à venir

- **Portes ouvertes des Travaux publics** : 7 septembre;
- **Démarche de médiation culturelle au parc Bérard** : Le 10 septembre aura lieu le dévoilement des résultats de la démarche de médiation culturelle ainsi que de l'œuvre collective réalisée par plus de 250 personnes. L'événement se tiendra sur l'heure du dîner;
- **Semaine des municipalités** : Elle se déroulera du 9 au 13 septembre. Un coquetel est organisé pour les membres des conseils de quartier et des commissions de la Ville. Cet événement aura lieu à l'ancien hôtel de ville de Sullivan.

5- Affaires nouvelles - Questions et interventions du public

- *Propreté du terrain de balle* : Lors des tournois, les poubelles se remplissent rapidement et le site devient encombré de déchets. La possibilité d'ajouter une poubelle supplémentaire lors des événements est soulevée;
- *Crédit d'impôt pour la mise aux normes du système des eaux usées* : La présidente informe les citoyens d'un crédit d'impôt offert par le gouvernement provincial pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles. Le document d'information est en pièce jointe de ce procès-verbal;
- *Dépassement illégal par la droite* : À la suite de l'annonce effectuée par la Sûreté du Québec au début de l'été, indiquant que de la surveillance accrue serait effectuée sur la route 117 entre le nouveau carrefour giratoire et le village de Dubuisson, les conseillers demandent si cette surveillance pourrait être effectuée à Sullivan, plus particulièrement devant le pub le Contact, car il y a beaucoup de dépassements par la droite (sur la voie d'accotement);
- *Sécurité routière de la traverse piétonnière* : Une fois de plus la problématique de vitesse revient en ce début d'année scolaire;
- *Élections au conseil de quartier* : Des élections auront lieu lors de la prochaine rencontre. Trois postes seront à échéance à ce moment;
- *Terrain de l'ancienne mine Sullivan* : Le propriétaire du terrain est présent pour soulever la présence de plusieurs citoyens et entrepreneurs qui contournent la clôture pour aller y déposer des déchets ou du gravier et de la terre. Il demande la collaboration de la Ville, à qui il donne accès et autorise aussi le dépôt de terre et gravier, afin d'installer des blocs de béton pour éviter ce problème. La présidente l'informe que cela n'est pas une pratique dont se prévaut la municipalité.
- *Lampadaires sur la piste cyclable* : Le coût de l'installation de lampadaires s'avère très élevé et ce projet n'est pas envisagé pour le moment. Le plus important présentement est de prévoir une réfection complète de certains endroits de la piste cyclable qui sont très endommagés. Cela sera possible une fois que les futurs travaux de la route 111 par le ministère des Transports seront complétés;
- *Piste cyclable via la nouvelle conduite d'aqueduc* : Plusieurs personnes demandent de façon récurrente d'aménager ce passage qui est utilisé par plusieurs cyclistes et piétons. À ce sujet, la Corporation des parcs et espaces récréatifs se penchera prochainement sur la façon dont elle pourrait améliorer la surface de celle-ci.
- *Château d'eau, 1^{re} rue* : La présidente désire obtenir l'opinion des conseillers de quartier ainsi que des citoyens présents concernant sa rénovation ou sa démolition. Les membres du conseil municipal ont référé le dossier au conseil local du patrimoine. De façon générale, les gens se questionnent à savoir s'il y a un moyen de l'exploiter de façon touristique. Enfin, avec l'apparition de plusieurs nouveaux bâtiments, tous sont d'accord pour l'instauration d'une politique de patrimoine des édifices;
- *Hommages* : Mme Brindamour désire rendre un hommage à Messieurs Robert Veillet et Pierre Cantin, respectivement maire et conseiller de Sullivan, qui sont décédés dans les dernières semaines.

6- Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre de quartier aura lieu le mercredi 6 novembre 2019, à l'ancien hôtel de ville de Sullivan, à 19 h. La présidente invite les conseillers du quartier à lui transmettre leurs sujets en avance.

7- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Chanel Létourneau de lever la séance. Il est 20 h 45.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2019-09-09

MARIE-ÈVE GERVAIS
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE